

2023 - 2024

GUIDE DE L'ÉCOLIER

MATERNELLE



VILLE DE
GRAND QUEVILLY



INFOS PRATIQUES

COORDONNÉES DES RÉFÉRENTS PÉRISCOLAIRES

Jean-moulin, Village scolaire, rue Salvador-Allende : 02 35 67 03 46
Réfèrent périscolaire : Betty MANCHON 07 86 76 41 34

Jean-cavallès, Village scolaire, rue Salvador-Allende : 02 35 67 83 16
Réfèrent périscolaire : Betty MANCHON 07 86 76 41 34

Césaire-Levillain, rue Michel-Corroy : 02 35 67 83 12
Réfèrent périscolaire : Justine SAUNIER 06 73 28 75 66

Charles-Calmette, rue Théodore-Géricault : 02 35 67 00 21
Réfèrent périscolaire : Joëlle SOARES 06 45 59 22 96

Charles-Perrault, rue Neil-Armstrong : 02 35 67 01 73
Réfèrent périscolaire : Vanessa BAPTISTE 06 45 59 70 31

Jean-zay, 13 et 15 rue Toulouse-Lautrec : 02 35 67 03 73
Réfèrent périscolaire : Delphine FERÉY 07 86 76 41 35

Louis-Pasteur, rue Louis-Pasteur : 02 35 67 01 24
Réfèrent périscolaire : Erwan TOUS RIUS LEFEBVRE 06 45 59 64 22

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

Vacances d'automne

Fin des cours : samedi 21 octobre 2023
Reprise des cours : lundi 6 novembre 2023

Vacances d'hiver

Fin des cours : samedi 24 février 2024
Reprise des cours : lundi 11 mars 2024

Vacances de Noël

Fin des cours : samedi 23 décembre 2023
Reprise des cours : lundi 8 janvier 2024

Vacances de printemps

Fin des cours : samedi 20 avril 2024
Reprise des cours : mardi 4 mai 2024

Vacances d'été : samedi 6 juillet 2024

Le SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES
p. 2

La semaine de VOTRE ENFANT
p. 4 - 5

RESTAURATION SCOLAIRE
p. 6 - 8

INSCRIPTIONS
p. 9

ACCUEIL LUDO-ÉDUCATIF
p. 10 - 11

CENTRE DE LOISIRS
p. 12 - 13

ET AUSSI...
p. 14 - 15

L'ÉDITO

Chers parents,

L'éducation des enfants est une priorité à Grand Quevilly. Notre Projet éducatif de territoire (PEDT) rappelle nos objectifs : favoriser l'égalité des chances, permettre à chaque enfant de s'épanouir, apprendre la vie en collectivité, dans le respect de soi et des autres, ou encore favoriser la communication et la bienveillance dans une logique de continuité éducative.

Ce guide de l'écolier recense tous les dispositifs et temps de votre enfant, avant, pendant et après l'école. Nous espérons qu'il vous permettra de mieux connaître ou de découvrir le large éventail des actions proposées aux plus jeunes, pour leur permettre de bien grandir dans notre ville.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Roland Marut
Adjoint au Maire
en charge
de l'éducation

Nicolas Rouly
Maire

Corinne Maillet
Adjointe au Maire
en charge
de la jeunesse



La semaine de VOTRE ENFANT



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
7h30	Accueil ludo-éducatif 	Accueil ludo-éducatif 	Centre de loisirs          	Accueil ludo-éducatif 	Accueil ludo-éducatif 
8h30*	Classe 	Classe 		Classe 	Classe 
11h30*	Pause du midi 	Pause du midi 		Pause du midi 	Pause du midi 
13h15*	Classe 	Classe 		Classe 	Classe 
16h15*	Accueil ludo-éducatif 	Accueil ludo-éducatif 		18h	Accueil ludo-éducatif 
18h30					



RESTAURATION SCOLAIRE

Un lieu de restauration ? Pas seulement. A Grand Quevilly, l'éducation des enfants se poursuit dans les assiettes. Dans les cuisines des écoles, une soixantaine d'agents préparent quotidiennement 2 000 repas pour les enfants et adultes qui déjeunent sur place. Avec en tête, toujours, l'équilibre alimentaire, la découverte d'autres saveurs et le respect scrupuleux de la maîtrise sanitaire. Les menus de chaque mois sont consultables sur le site internet de la Ville et sur educartable.com.

PRIORITÉ AU GOÛT

Depuis des années, l'accent est mis sur la qualité des produits. Sous réserve des régimes particuliers, votre enfant peut donc y manger du porc élevé au lin, de la volaille label rouge ou encore du bœuf issu d'élevages français et le plus souvent normands. En plus de ces produits, votre enfant a accès à des produits issus de l'agriculture et de l'élevage local ainsi que de l'agriculture biologique. De même, une fois par an, une opération de prévention est organisée pour sensibiliser les enfants à des pratiques alimentaires équilibrées (quinzaine des fruits et légumes).

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2020, la Ville est engagée dans le respect de la loi Egalim.

L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE DANS L'ASSIETTE

Les menus de chaque mois sont élaborés avec soin, en respectant les exigences et les recommandations des autorités de santé françaises. On retrouve donc les cinq groupes d'aliments essentiels chaque jour, en bonne quantité pour un bon équilibre : les crudités, les féculents, les produits protidiques (viande, œuf ou poisson) et les aliments sources de calcium.

MON RESTAU RESPONSABLE

Depuis fin 2020, les restaurants scolaires de la Ville sont labellisés « Mon Restau Responsable ». Cette démarche concrétise l'engagement de la ville en matière de développement durable dans la gestion de ses activités de restauration (commande de produits locaux et de saison, bionettoyage, actions de sensibilisation...).

INSCRIPTIONS

Deux possibilités d'inscription : sur votre Espace famille ou à l'Accueil enfance famille. Les renouvellements d'inscription à la restauration municipale d'une année scolaire à l'autre se font automatiquement (sauf en cas de changement d'école ou de cycle). Les familles sont tout de même invitées à fournir les documents nécessaires avant le 4 septembre. De même pour une première inscription, vous êtes invités à fournir les documents avant le 4 septembre.

Le prix d'un repas est fixé en fonction de votre quotient familial et de votre commune de résidence.

LES DOCUMENTS À FOURNIR :

- ✚ la fiche enfant (fiche de renseignements obligatoire pour toute inscription aux activités municipales)
- ✚ une attestation d'assurance valide
- ✚ l'attestation CAF du quotient familial
- ✚ la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant (le cas échéant)

DES REPAS ORIGINAUX POUR LE PLAISIR

Chaque mois, un repas à thème est imaginé : Antilles, cirque, mexicain, automne, basque... Pour innover et faire découvrir de nouveaux produits à votre enfant, des plats originaux sont proposés : gratins de légumes, langue de bœuf, du saumon ou des tartes de légumes maison... avec en plus un côté ludique pour charmer les papilles.

LES ALLERGIES ALIMENTAIRES

Si votre enfant souffre d'allergie(s) alimentaire(s), vous devez le signaler au directeur ou à la directrice de l'école pour mettre en place un Projet d'accueil individualisé (PAI) renouvelable chaque année à la rentrée. Selon la nature des allergies concernées, l'équipe de restauration pourra supprimer l'aliment concerné des repas de votre enfant, ou bien il vous sera demandé de fournir un panier-repas chaque midi. Le PAI sera conservé au sein du restaurant scolaire de votre enfant, ainsi qu'un traitement à administrer en cas de besoin.

RENSEIGNEMENTS

Accueil enfance famille

Rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville,
esplanade Tony-Larue
02 35 68 99 04
02 35 68 53 63
aef@grandquevilly.fr

HORAIRES

Un ou deux services sont organisés dans chaque école. Le repas se déroule entre 11h30 et 13h15 et entre 11h45 et 13h30 dans les écoles Louis-Pasteur et Charles-Perrault.

LA RESTAURATION SCOLAIRE, C'EST...

- 🍴 2 000 repas fabriqués chaque jour
- 🍴 Des produits sous le signe de la qualité (bio, label rouge, AOP...)
- 🍴 Un respect scrupuleux de l'équilibre alimentaire
- 🍴 Des animations comme les repas à thème

PROCÉDURE D'INFORMATION DES PARENTS EN CAS D'INCIDENT ALIMENTAIRE



PRÉVENIR LES INCIDENTS

Tout au long de l'année, les équipes des restaurants scolaires veillent au respect des normes sanitaires les plus strictes. Tous les documents de traçabilité sont conservés grâce à un logiciel de traçabilité numérique (menu, réception des marchandises, relevé des températures).

EN CAS D'INCIDENT ALIMENTAIRE

Malgré les précautions prises, si des enfants présentent des symptômes similaires (démangeaison, mal de tête ou de ventre, vomissement...) suite à un repas au restaurant scolaire, la Ville lance alors une procédure formalisée faisant intervenir différents acteurs dans un laps de temps très court.

Le constat d'une suspicion d'incident alimentaire est fait si plusieurs enfants présentent des symptômes similaires, quels qu'ils soient, après avoir mangé les mêmes aliments. Le personnel sur place enclenche alors obligatoirement la procédure de prise en charge des enfants et informe directement les services d'urgence (pompiers, Samu) en décrivant les symptômes. Il prévient ensuite la mairie et l'école, qui se chargent de prévenir les familles.

Les services d'urgence envoient sur place les moyens qu'ils estiment nécessaires. Une fois sur place, ils prennent en charge les enfants présentant des symptômes, établissent un diagnostic et estiment la prise en charge nécessaire.

Dans le même temps, les services de la Ville contactent l'Agence régionale de santé (ARS) qui envoie sur place un.e médecin inspecteur.rice et le service de la direction départementale de la protection des populations et fait analyser des échantillons de repas. L'objectif est d'identifier l'aliment source de l'incident. Après analyse des échantillons, l'ARS établit un rapport qu'elle remet à la Ville présentant ses conclusions.



INSCRIPTIONS

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires se déroulent à l'Accueil enfance famille, en mars pour l'année suivante. **Ces inscriptions ne concernent que les entrées en maternelle et au CP.** Des demandes de dérogation de secteur peuvent être déposées. Une réponse y est apportée par courrier en juin. Pour les enfants domiciliés hors commune, les parents doivent d'abord s'adresser à la commune de résidence pour obtenir une autorisation de scolarisation à Grand Quevilly.

Le reste de l'année, des inscriptions peuvent être effectuées dans le cas d'un emménagement sur la commune ou d'un déménagement (changement de secteur).

LES DOCUMENTS À FOURNIR :

- ✎ le livret de famille
- ✎ un justificatif de domicile de moins de trois mois
- ✎ en cas de séparation, attestation ou jugement définissant les modalités de garde et de résidence
- ✎ tout document justifiant le motif de dérogation (le cas échéant)
- ✎ le numéro allocataire
- ✎ le carnet de santé de l'enfant

L'ACCUEIL ENFANCE FAMILLE ET L'ESPACE CITOYEN

L'Accueil enfance famille (AEF) est un guichet unique qui accueille les familles pour les inscriptions aux divers dispositifs de la Ville.

Les inscriptions au centre de loisirs, à l'accueil ludo-éducatif et à la restauration scolaire municipale peuvent aussi se faire en ligne, tout comme le paiement ou l'adhésion à la facture en ligne, directement dans votre Espace Citoyen.

L'Espace Citoyen, accessible depuis le site de la Ville - www.grandquevilly.fr - vous permet de créer votre espace personnel à l'aide de votre clé enfance, pour inscrire votre (vos) enfant(s). Vous pouvez également y modifier vos inscriptions et transmettre des documents justificatifs.

HORAIRES

Lundi/mercredi/vendredi : 8h45-12h / 13h-17h
Mardi/jeudi : 8h45-12h
Fermeture annuelle du 2 au 5 janvier 2024 et le 10 mai 2024.

En période d'inscriptions scolaires

Lundi au vendredi : 8h45-17h45
Le 1^{er} samedi de la période d'inscriptions : 9h-12h

02 35 68 99 04
02 35 68 93 63
aef@grandquevilly.fr

Les familles qui n'ont pas de clé enfance et qui souhaitent créer leur Espace Citoyen sont priées de s'adresser à l'Accueil enfance famille pour en obtenir une (coordonnées ci-dessus).



ACCUEIL LUDO ÉDUCATIF

Dans chaque école, la Ville propose aux parents de prendre en charge leurs enfants avant et/ou après l'école. Des animateurs formés font participer votre enfant à des activités ludiques et de détente comme des jeux de société, la réalisation d'objets ou un jeu sportif dans la cour. Selon son âge et ses envies, il est pris en charge par petits groupes. En maternelle, des espaces adaptés permettent à votre enfant de jouer sans contrainte. Il peut également faire des activités manuelles ou des jeux de société. Les accueils ludo-éducatifs sont habilités en accueils de loisirs par l'Etat, ce qui garantit la qualification des animateurs, le taux d'encadrement et la qualité de la prise en charge.

Le matin

Dès 7h30, vous pouvez déposer votre enfant directement dans la salle dédiée à l'accueil ludo-éducatif. L'animateur en charge du groupe le déposera dans sa classe à l'heure qui convient.

Si vous ne venez pas chercher votre enfant vous-même, l'équipe d'accueil doit être avertie et savoir qui vient chercher votre enfant à votre place.

Le soir

Dès la fin de la classe, votre enfant est accueilli par l'animateur. Il prend un goûter puis peut participer aux activités proposées. En maternelle, la sortie est possible à tout moment.



INSCRIPTIONS

Deux possibilités d'inscription : sur votre Espace famille ou à l'Accueil enfance famille (en juin de l'année scolaire précédente). Le nombre de places n'est pas limité. Les tarifs varient en fonction de votre quotient familial et de votre commune de résidence.

LES DOCUMENTS À FOURNIR :

- ✚ la fiche enfant (fiche de renseignements obligatoire pour toute inscription aux activités municipales)
- ✚ une attestation d'assurance valide
- ✚ l'attestation CAF du quotient familial
- ✚ en cas de séparation, la décision judiciaire relative à la garde de l'enfant
- ✚ la notification « aides au temps libre » de la CAF (le cas échéant)



à SAVOIR

Toutes les écoles proposent l'accueil ludo-éducatif. Le nombre de places n'est pas limité.

RENSEIGNEMENTS

Accueil enfance famille

Rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville,
esplanade Tony-Larue
02 35 68 99 04
02 35 68 93 63
aef@grandquevilly.fr



HORAIRES

L'accueil ludo-éducatif fonctionne toute l'année scolaire, de la rentrée de septembre aux vacances d'été, du lundi au vendredi, à l'exception du mercredi.
Le matin, il est ouvert à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.

L'ACCUEIL LUDO-ÉDUCATIF, C'EST...

- 🏀 Un accueil dans chaque école
- 🏀 Des activités ludiques proposées le matin et/ou le soir
- 🏀 Des animations adaptées à tous les âges



CENTRE DE LOISIRS

Bien plus qu'un dispositif destiné à garder les enfants, les centres de loisirs Léo-Lagrange proposent, depuis 1967, des activités qui favorisent l'épanouissement personnel et l'autonomie de votre enfant. Au cœur d'un espace de vie exceptionnel de 6 hectares situé en lisière de forêt, ou à l'école Cavallès pour les tout-petits, le centre lui offre de bons moments avec des camarades de son âge.

Le MERCREDI

Votre enfant est accueilli à la journée ou à la demi-journée sans restauration, selon vos besoins. Sur place, il peut s'adonner aux activités manuelles, sportives ou aux jeux collectifs. Pendant l'année, les enfants participent également à de nombreux projets.

sont suivis d'un temps calme ou d'un temps de repos pour les plus petits, avant la reprise d'une activité pour l'après-midi. De nombreuses sorties sont proposées : parc d'attractions, zoo, ferme pédagogique, piscine... Enfin, pendant l'été, une journée festive clôt les activités de chaque mois, en présence des familles.

mercredi matin ou à la journée et pendant les vacances scolaires, au sein de l'école Jean-Cavallès. Les enfants y font des activités spécifiques et déjeunent au restaurant scolaire à proximité.

Le centre les Tout-petits déménagera au cours de l'année scolaire 2023-2024 afin d'intégrer des locaux plus grands au sein de l'école Jean-Moulin maternelle. Une information sera faite pour préciser la date du changement de structure.

LES VACANCES

Dès 8h du matin, votre enfant est accueilli par les équipes de professionnels de l'animation. L'activité du matin et le repas

POUR LES TOUT-PETITS

Un accueil adapté aux enfants scolarisés en petite et tout-petite section est proposé le



INSCRIPTIONS

Deux possibilités d'inscription : sur votre Espace famille ou à l'Accueil enfance famille.

- pour **le mercredi** : du 17 au 28 juin, pour l'année scolaire à venir
- pour **les vacances d'automne** : du 25 au 29 septembre 2023
- pour **les vacances d'hiver** : du 29 janvier au 2 février 2024
- pour **les vacances de printemps** : du 25 au 29 mars 2024
- pour **les vacances d'été** : du 27 mai au 7 juin 2024

LES DOCUMENTS À FOURNIR :

- ✚ la fiche enfant (fiche de renseignements obligatoire pour toute inscription aux activités municipales)
- ✚ une attestation d'assurance valide
- ✚ l'attestation CAF du quotient familial
- ✚ la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant (le cas échéant)



RENSEIGNEMENTS

Accueil enfance famille

Rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, esplanade Tony-Larue
aef@grandquevilly.fr

02 35 68 99 04

ou directement au centre de loisirs pendant les périodes de fonctionnement au 02 35 68 91 74 (centre maternel) ou 06 76 05 90 48 (centre les Tout-Petits).



HORAIRES

Le mercredi et pendant les vacances scolaires, de 8h à 18h.

LE CENTRE DE LOISIRS, C'EST...

- Dès la scolarité de l'enfant
- Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires (sauf fin d'année)
- Des tarifs progressifs en fonction du quotient familial
- Des activités manuelles, de loisirs, sportives ou culturelles

La FACTURATION

Le décret n°2017-509 publié le 7 avril 2017 interdit aux collectivités territoriales d'émettre des factures de moins de 15€. Cela concerne toutes les activités municipales. Toute facture de moins de 15€ sera cumulée sur la (ou les) facture(s) suivante(s) jusqu'à atteindre ce seuil de 15€. Aucun document n'est envoyé jusqu'à l'édition d'une facture supérieure à ce montant.

UNE TARIFICATION JUSTE

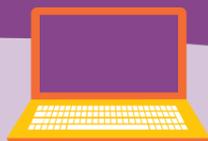
La Ville a souhaité mettre en place une tarification plus juste pour les familles qui ont recours à la restauration scolaire, l'accueil ludo-éducatif et aux centres de loisirs. Elle a pour vocation de s'adapter au plus juste à la situation des familles, en variant en fonction du quotient familial. Un tarif plancher et un tarif plafond est prévu pour garantir un juste équilibre.



ET AUSSI...

L'INFORMATIQUE

Pour faciliter l'accès des plus petits à l'informatique et aux technologies du numérique, un ordinateur a été installé dans chaque salle de classe. Pour accompagner les évolutions dans ce domaine et les choix pédagogiques de l'Education nationale, des tablettes numériques et des robots sont mis à disposition des enseignants pour familiariser les enfants avec les écrans, leur bon usage, le codage et la robotique.



La SÉCURISATION DES ÉCOLES

La Ville veille à la sécurité de nos enfants en prenant des mesures dans le cadre du Plan Vigipirate : régulation du stationnement autour des écoles, sécurisation des parvis des écoles, surveillance périmétrique pour éviter les intrusions dans l'établissement... Pour sécuriser les accès aux écoles de la ville, elles sont toutes équipées de systèmes de visiophones, qui permettent à la direction de visualiser les personnes qui sonnent, et de caméras de vidéo-protection aux entrées. Régulièrement, les agents de la police municipale sont présents aux abords des écoles pour veiller à la sécurisation, à la sécurité routière et au respect du code de la route. Ils viennent en soutien aux agents municipaux qui sécurisent chaque jour la traversée des élèves entrant et sortant des établissements.



L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Pour la période 2021-2024, la Ville est engagée dans le contrat Culture, territoire, enfance, jeunesse (CTEJ). Ce dispositif propose un parcours d'éducation artistique et culturelle à destination des élèves sur le temps scolaire. La programmation a été construite collectivement avec les différents partenaires culturels de la Ville : le service culturel, la Maison des arts, la médiathèque, le théâtre Charles-Dullin et l'école de musique. La volonté de ces différents projets est de permettre à l'enfant de rencontrer des artistes, des œuvres et des lieux de vie culturelle. A travers la pratique artistique qui est proposée, l'enfant découvre également le processus de création artistique et développe son expression et sa créativité.

La MAISON DES ARTS



La Maison des arts + artothèque est un centre d'art contemporain municipal qui a notamment pour mission de faire découvrir la création artistique contemporaine au plus grand nombre. Chaque exposition peut faire l'objet de visites et d'ateliers de création plastique. Les activités sont adaptées aux âges, niveaux et spécificités des groupes accueillis et permettent aux enfants de découvrir les œuvres et la démarche des artistes exposés.

HORAIRES (tout public)
du mardi au samedi de 14h à 18h
Visite de groupe sur réservation
02 32 11 09 78 - maisondesarts@grandquevilly.fr

La MÉDIATHÈQUE



Véritable lieu de découverte et de loisirs ouvert à tous, convivial et gratuit pour les Quevillais, la médiathèque propose des milliers de documents empruntables ou à consulter sur place pour tous les âges et tous les goûts.

La médiathèque c'est aussi un lien fort avec toutes les écoles de la ville. Plusieurs actions sont mises en place : un prix littéraire jeune public à destination des classes de CE2, CM1 et CM2, le prix 7 à lire ; plusieurs accueils par classe et par an pour découvrir les espaces, écouter des histoires ou encore participer à des animations spécifiques autour de la musique et du numérique (initiation au codage informatique, au pixel art et à la bande dessinée numérique).



THÉÂTRE CHARLES-DULLIN

Durant les deux années de travaux de rénovation du théâtre Charles Dullin, la saison culturelle se poursuit « hors les murs ». Des spectacles seront programmés dès janvier 2024 au centre culturel Marx Dormoy situé dans le bourg, ainsi que dans différents lieux de la ville : gymnase, médiathèque...

Des spectacles et des actions culturelles à destination du jeune et très jeune public et de leurs familles seront proposés. Une sélection de spectacles sera présentée à des classes maternelles et élémentaires.

Infos et réservations : www.dullin-voltaire.com

QUEVILLY LOISIRS

Pour permettre à tous de bénéficier de loisirs à prix réduits, la Ville a lancé **Quevilly loisirs**. Chaque Quevillais peut

bénéficier d'une réduction de 10€ prise en charge par la Ville pour chaque inscription auprès d'une association quevillaise.

Pour bénéficier du dispositif, munissez-vous d'un justificatif de domicile et remplissez un formulaire auprès des associations. La réduction sera automatiquement appliquée.

UNE SEMAINE EN RÉSUMÉ

en maternelle

ACCUEIL LUDO-ÉDUCATIF ouvert tous les jours à partir de 7h30

LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI

CLASSE



8h30 * > 11h30 *

PAUSE DU MIDI



11h30 * > 13h15 *

CLASSE



13h15 * > 16h15 *

VOTRE ENFANT PEUT RENTRER À LA MAISON

 à 16h15 *

 Entre 16h15 * et 18h30, s'il est inscrit

à **L'ACCUEIL LUDO-ÉDUCATIF** du soir



CENTRE DE LOISIRS



À LA JOURNÉE

8h > 18h

Arrivée possible
entre 8h et 9h15

Départ à partir de 16h30

Repas du midi et goûter inclus

OU

MERCREDI MATIN

8h > 12h

Arrivée possible
entre 8h et 9h15

OU

**MERCREDI
APRÈS-MIDI ****

13h15 > 18h

Arrivée possible
entre 13h15 et 13h45

Goûter inclus

Départ à partir de 16h30

Moyenne ou grande section de maternelle :

Centre de loisirs Léo-Lagrange

Petite ou tout-petite section de maternelle :

Centre de loisirs des tout-petits à la maternelle J. Cavallès

** Sauf enfants en petite ou
tout-petite section de maternelle

* Un quart d'heure plus tard
pour les écoles Louis-Pasteur
et Charles-Perrault

Toutes les réponses à vos questions
par téléphone à l'Accueil enfance famille
au 02 35 68 99 04